



Page des oiseaux rares du Québec **LES RÈGLES D’AFFICHAGE**

La tenue à jour du site des Oiseaux rares du Québec constitue une tâche considérable. Dans le texte qui suit, le Regroupement QuébecOiseaux (RQO) veut clarifier les règles du jeu afin de faciliter la tâche de la personne responsable du site et d'aider les utilisateurs du site à comprendre ce qu'ils peuvent s'attendre à y trouver.

Le RQO maintient un site Web destiné à l'affichage des renseignements sur les observations récentes d'oiseaux rares dans le but d'aider les amateurs d'oiseaux qui souhaitent les voir à le faire avec tout le respect requis. Le site inclut, bien en évidence, un lien menant au texte du code de conduite du RQO. Il est primordial que tous les observateurs en prennent connaissance et le mettent en application.

La personne qui est responsable du site est le juge ultime des mentions qui doivent être affichées. Deux aviseurs qu'elle peut consulter quand elle le juge utile sont nommés par le RQO. Les décisions prises par la personne responsable le sont au meilleur de sa connaissance, en tenant compte d'une vision globale, et doivent être respectées par tous les utilisateurs du site.

Par « **oiseaux rares** » on entend :

1. Toute espèce qui n'est pas listée sur le feuillet d'observation quotidienne du RQO;
2. Certaines espèces figurant sur le feuillet mais dont moins de dix présences sont généralement signalées par année;
3. Certains oiseaux observés loin de leur aire québécoise habituelle, selon la disponibilité et le bon jugement de la personne responsable;
4. Certains oiseaux observés à des moments de l'année où ils sont habituellement absents, selon la disponibilité et le bon jugement de la personne responsable;
5. Les sous-espèces étrangères quand elles peuvent être identifiées de façon fiable;
6. Certains hybrides;
7. Certaines espèces exotiques en liberté;
8. Au jugement de la personne responsable, les autres espèces particulièrement recherchées lorsque les chances de revoir l'individu signalé sont bonnes.

Une liste d'espèces est dressée pour faciliter l'application de ces critères. Elle apparaît au bas du présent texte.

Compte tenu de la raison d'être du site, aucune mention n'est affichée sans une localisation précise de l'observation. Seulement les observations signalées directement à la personne responsable du site

et celles qui le sont via Ornitho-Qc sont affichées. Toute personne qui signale une espèce peut être interrogée au sujet des critères distinctifs observés.

Les mentions sont affichées par catégories (codes de couleur) et par ordre alphabétique dans chaque catégorie. Un crédit est donné aux personnes qui signalent un oiseau pour la première fois et une brève localisation est fournie. Par la suite, la présence de l'oiseau est brièvement confirmée sans crédit chaque journée où l'oiseau est revu au même endroit et une nouvelle localisation est fournie s'il se déplace. Dans le cas des raretés connues pour fréquenter les mêmes emplacements tous les ans, seule une première observation sera affichée pour mentionner le retour à l'emplacement.

Les mentions sont supprimées quand il est jugé que l'oiseau n'est plus vu, généralement quand sa présence n'a pas été confirmée depuis dix jours. Les mises à jour se font selon la disponibilité de la personne responsable. Une autre personne peut assurer la relève en cas d'absence prolongée.

Des photos peuvent être affichées lorsque la personne responsable a la disponibilité pour le faire ou des URL menant directement aux photos pertinentes peuvent être intégrés aux mentions. Mais il n'est pas possible d'afficher toutes les photos reçues et les URL menant à une collection de photos disparates ou à la page d'accueil d'un site personnel ne sont pas inclus. De plus, compte tenu des nombreux cas de harcèlement, le Conseil d'administration du RQO a pris la décision de ne plus afficher de photos de Strigidés (hiboux, chouettes, nyctales, etc.). Une photo soumise pour affichage ne doit contenir que le nom du photographe et le symbole « © ».

Le site présente une synthèse des observations correspondant aux conditions établies ici. Il ne remplace pas les guides de sites d'observation, les atlas routiers ni les forums ornithologiques. Les observateurs sont invités à utiliser le forum Ornitho-Qc pour s'informer davantage sur les observations signalées ou pour diffuser des renseignements plus détaillés.

La personne qui maintient le site n'a pas pour fonction de répondre à des questions relatives aux oiseaux et n'a généralement pas le temps de le faire. Ceux et celles qui souhaitent des réponses sont invités, après consultation des sources d'information disponibles, à poser plutôt leurs questions via le forum Ornitho-Qc.

Responsable du site : Louise Simard

Aviseurs désignés : Pierre Bannon et Michel Bertrand

Texte agréé par le Conseil d'administration du
Regroupement QuébecOiseaux le 12 mars 2005.

Espèces exceptionnelles

Les espèces les moins souvent signalées au Québec et, bien entendu, toute espèce signalée pour la première fois.

| | | |
|---------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Aigrette garzette | Goéland de Thayer | Pélican brun |
| Albatros à nez jaune | Goéland leucophée | Pie d'Amérique |
| Barge à queue noire | Grèbe à cou noir | Pigeon à queue barrée |
| Barge rousse | Grive litorne | Pinson du Nord |
| Bec-en-ciseaux noir | Grive mauvis | Plongeon à bec blanc |
| Bécasseau à col roux | Grive musicienne | Pluvier doré |
| Bécasseau à queue pointue | Grue cendrée | Pluvier grand-gravelot |
| Bergeronnette grise | Guifette leucoptère | Quiscale de Brewer |
| Bihoreau violacé | Guillemot à cou blanc | Râle élégant |
| Bruant à couronne dorée | Guillemot à long bec | Râle gris |
| Bruant à gorge noire | Hirondelle à front brun | Roselin à tête grise |
| Bruant de Henslow | Huîtrier d'Amérique | Sarcelle cannelle |
| Bruant de Smith | Ibis à face blanche | Sterne caugek |
| Bruant noir et blanc | Ibis blanc | Sterne fuligineuse |
| Buse de Swainson | Lagopède alpin | Sterne hansel |
| Cardinal à tête noire | Merle noir | Sterne royale |
| Chevalier aboyeur | Merlebleu azuré | Tangara orangé |
| Chevêche des terriers | Milan à queue fourchue | Tantale d'Amérique |
| Choucas des tours | Milan du Mississippi | Tarin des aulnes |
| Colibri roux | Moucherolle vermillon | Tohi à queue verte |
| Courlis cendré | Moucherolle vert | Tohi tacheté |
| Cygne trompette | Mouette rosée | Tourterelle à ailes blanches |
| Dendrocygne à ventre noir | Oie à bec court | Tourterelle turque |
| Dendrocygne fauve | Oie des moissons | Tyran à gorge cendrée |
| Eider de Steller | Oriole de Bullock | Tyran à longue queue |
| Engoulevent de Caroline | Oriole masqué | Tyran des savanes |
| Foulque macroule | Paruline à gorge jaune | Tyran gris |
| Frégate superbe | Paruline de Kirtland | Tyran mélancolique |
| Fuligule morillon | Paruline de Swainson | Vanneau huppé |
| Geai de Steller | Paruline grise | Viréo de Cassin |
| Goéland à manteau ardoisé | Paruline orangée | Viréo jaune-verdâtre |
| Goéland de Californie | Passerin nonpareil | |

Espèces inusitées

Présences récurrentes au fil des ans, mais non signalées certaines années.

| | | |
|-----------------------|---------------------------|-------------------------|
| Aigrette bleue | Effraie des clochers | Paruline à ailes bleues |
| Aigrette tricolore | Goéland cendré | Paruline à capuchon |
| Avocette d'Amérique | Grive à collier | Paruline des prés |
| Bécasseau cocorli | Guiraca bleu | Paruline du Kentucky |
| Bernache nonnette | Moucherolle à ventre roux | Paruline hochequeue |
| Bruant à face noire | Mouette blanche | Paruline polyglotte |
| Bruant à joues marron | Oriole des vergers | Paruline vermivore |

Pélican d'Amérique
Pie-grièche migratrice
Sarcelle d'été
Solitaire de Townsend
Sterne de Forster

Sturnelle de l'Ouest
Talève violacée
Tangara à tête rouge
Tangara vermillon
Traquet motteux

Tyran de l'Ouest
Urubu noir
Viréo aux yeux blancs

Espèces rares

Espèces signalées chaque année mais peu souvent. D'autres « raretés », selon la région ou la période de l'année, peuvent être affichées.

Aigrette neigeuse
Barge marbrée
Bec-croisé des sapins
Bécasseau d'Alaska
Bécasseau roussâtre
Bécassin à long bec
Bruant des plaines
Canard siffleur
Carouge à tête jaune
Chevalier semipalmé
Chouette épervière
Chouette lapone
Combattant varié
Coulicou à bec jaune
Cygne siffleur
Cygne tuberculé
Dickcissel d'Amérique

Eider à tête grise
Faucon gerfaut
Fuligule à dos blanc
Goéland brun
Guillemot de Brünnich
Héron garde-bœufs
Hibou des marais
Ibis falcinelle
Labbe à longue queue
Mergule nain
Moqueur polyglotte
Mouette atricille
Mouette de Franklin
Mouette de Sabine
Mouette pygmée
Mouette rieuse
Nyctale de Tengmalm

Oie rieuse
Paruline à gorge grise
Paruline azurée
Phalarope à bec étroit
Phalarope à bec large
Phalarope de Wilson
Pic à tête rouge
Pic à ventre roux
Plongeon du Pacifique
Puffin des Anglais
Puffin fuligineux
Râle jaune
Tétras à queue fine
Troglodyte à bec court
Troglodyte de Caroline

Sous-espèces étrangères

Par exemple : race *auduboni* de la Paruline à croupion jaune, races de l'Ouest du Junco ardoisé, etc.

Hybrides

À l'exclusion des hybrides Canard colvert x Canard noir.

Espèces exotiques

Espèces n'appartenant pas à l'avifaune québécoise : des oiseaux échappés de captivité ou des oiseaux délibérément relâchés (à l'exclusion des espèces solidement acclimatées : Pigeon biset, Rose-lin familier, etc.).